



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 91  
CADETS – JUNIORS - SENIORS  
MASCULIN – FEMININ**

**CRITERIUM DEPARTEMENTAL 91 MASTERS  
MASCULIN – FEMININ**

**COUPE DEPARTEMENTALE 91  
BENJAMINS - MINIMES  
MASCULIN – FEMININ**

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022**

**(09h00-18h00)**

**GYMNASE DES MARES YVON  
Place Léonard de Vinci  
91240 ST MICHEL-SUR-ORGE**

*Date limite d'inscription: 12 novembre 2022*

*PLASTRONS MARVEL (pitaine normales) pour la catégorie benjamins*

*PLASTRONS électroniques DAEDO GEN 2 (pitaine GEN 2) minimes, cadets (casques électroniques), juniors, séniors et masters*

## **PRE-INSCRIPTIONS DES COACHS, COMBATTANTS ET ARBITRES**

---

Les clubs auront inscrit leurs combattants et coaches au plus tard le **12 NOVEMBRE 2022** sur le site **www.martial.events** et acquitté des frais d'inscriptions, soit **12 euros** par coaches et par combattants.

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verrait dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisées ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

**Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA),**

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).  
Age minimum pour exercer la fonction de juge: 12 ans

## **PESEES ET ACCREDITATIONS :**

---

### **Accréditations :**

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium Masters et la Coupe Benjamin Minimale).

NOTA : non acceptées les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

### **Pesées :**

Elles se dérouleront le **SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022:**

**Lieu et horaires à confirmer dans chaque département respectif (se rapprocher de votre CDT pour les infos)**

### **Rappel :**

**La pesée se fera après présentation du passeport sportif et les étiquettes d'accréditation seront remises aux combattants après vérification de la carte d'identité nationale.**

**IMPORTANT : Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids maximum autorisé dans leur catégorie seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur au poids maximum dans leur catégorie est accepté (excepté pour les seniors) Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure**

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Masters et la coupe Benjamin - Minimale).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE 12 NOVEMBRE 2022**

## **COMPETITION**

---

5 aires de combat de 8 m x 8 m. ( dont une pour Marvel )

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

<b>07h30 :</b>	<b>Ouverture au public</b>	<b>08h30 :</b>	<b>Informations aux compétiteurs</b>
<b>08h00 :</b>	<b>Briefing arbitres</b>	<b>09h00 :</b>	<b>Début de la compétition</b>
<b>08h15 :</b>	<b>Briefing coaches</b>	<b>18h00 :</b>	<b>Fin de la compétition</b>

## CATEGORIES

---

Cf. règlements FFTDA ([www.fft-da.fr](http://www.fft-da.fr))

### Attention

**Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :**

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface  
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

## REGLES DE LA COMPETITION

---

Cf. règlements FFTDA ([www.fft-da.fr](http://www.fft-da.fr)) en date de septembre 2020

### Dans chaque catégorie :

- La 3<sup>ème</sup> place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4<sup>ème</sup> place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2<sup>ème</sup>
- Selon le quota pour la saison 2022/2023, les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat régional (excepté pour les masters et benjamins car non qualificatifs pour eux)

### Durée des combats :

- Benjamin/Minime 2 x 1mn avec 30s de repos
- Cadet 3 x 1mn avec 30s de repos
- Junior/Senior 3 x 1mn30 avec 45s de repos
- Master 3 x 1mn avec 30s de repos

**Remise des médailles :** les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

### Règles d'accès aux aires de combat :

- **Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.**
- **Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas de défaite et doivent se présenter tête nue sous le casque sur l'aire de combat.**
- **Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport et doivent être majeurs. Ils devront se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.**

## INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E)S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

---

- Elles se feront directement à la ligue IDF.
- Le nombre de qualifiés pour les championnats et la Coupe d'IDF est spécifique à chaque département selon les quotas.

**NOTA :** Les compétiteurs masters ont la possibilité de s'inscrire directement à la Coupe régionale sans participer à la compétition de leur département. Ils devront néanmoins suivre les procédures d'inscription habituelles et s'acquitter des droits d'engagement auprès de la ligue.